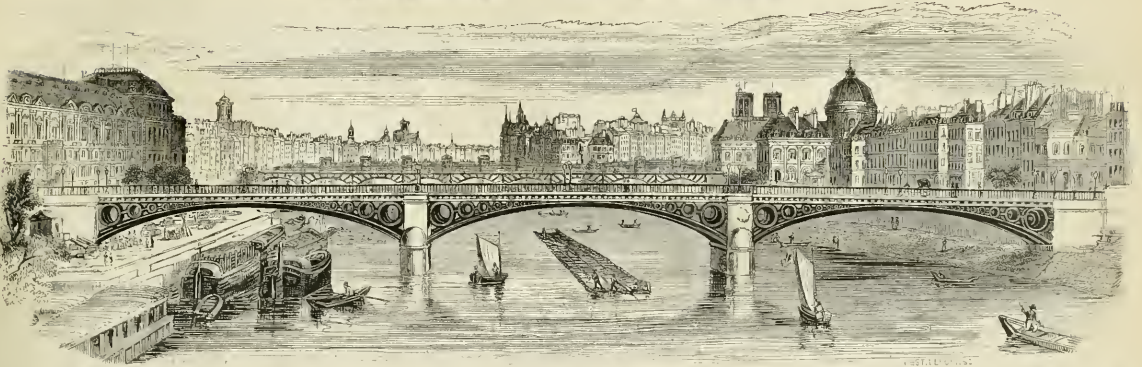


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 242. VOL. X. — SAMEDI 16 OCTOBRE 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'étranger. — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. Portrait de S. E. le cardinal Gabriele Ferretti, premier secrétaire d'Etat. — Chronique musicale. Courrier de Paris. Mademoiselle Céris; suspension aérienne du fils de Robert Houdin. — Les Bureaux de nourrices, à Paris. Six Gravures. — Travaux publics, à Paris. — Académie des Sciences. Compte rendu du deuxième trimestre de 1847. — Ecole militaire de Saint-Cyr. Premier article. Vue générale de l'école militaire de Saint-Cyr; la salle des visites; le dortoir; le cabinet de toilette; une salle d'étude; la salle d'armes; officier en grande tenue; tambour-major et tambours; patte et grande loue des élèves; le réfectoire; l'infirmerie. — Le secret de l'improvisation musicale. Etude sur le piano. — La Casdani. VII. Nouvelle, par M. O. N. (Suite). — La Retraite des Classes. Vingt-deux Gravures, par Cham. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. — Principales publications de la semaine. — Rébus.

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

La semaine a été toute financière. La détermination enfin prise par le gouvernement d'user de l'autorisation qui s'étoit fait accorder par les Chambres, de recourir à la création et à l'adjudication de rentes pour subvenir aux besoins du Trésor; cette détermination, souvent annoncée et souvent démentie, a causé une sensation assez vive dans le monde des affaires. Il est à craindre que la mesure ait plutôt pour effet de favoriser les mouvements de la spéculation, que d'accroître les ressources du ministre des finances. Il est à craindre que la somme émise de bons royaux et que les avances des comptes-courants des receveurs généraux ne soient bientôt diminuées d'une somme à peu près égale à celle que l'adjudication de l'emprunt fera entrer dans les caisses du Trésor. En province comme à Paris, ce ne serait autre chose alors que la consolidation de partie de la dette flottante, et non pas la création de ressources nouvelles.

L'adjudication est fixée au 10 novembre. Le *Moniteur* a fait suivre la publication de l'ordonnance de la note suivante : « La loi du 8 août 1847 autorise un emprunt de 550 millions pour les dépenses des travaux publics extraordinaires. Les ressources dont dispose le trésor public permettent de n'user de cette autorisation que jusqu'à concurrence de 250 millions, et d'employer les 100 millions restants à réduire, quand il y aura lieu, et en vertu de mesures qui seraient proposées aux Chambres, la portion de la dette flottante provenant des versements des caisses d'épargne. »

— La cour a en ses événements, un anniversaire et une triste solennité.

S. M. Louis-Philippe était entrée, le 6 de ce mois, dans sa soixante-quinzième année. Le dernier né de M. le duc et de madame la duchesse d'Anjou, le prince qui, le 11 du mois dernier, peu d'instants après sa naissance, avait reçu le nom de duc de Guise, est mort au palais de Saint-Cloud dans la nuit du 10 octobre. Ses obsèques ont été célébrées à Dreux mardi 12.

— La veille de cette mort, le palais de Saint-Cloud avait été le théâtre d'une scène moins pénible, mais bien touchante. L'ancien roi de Westphalie, le prince Jérôme Bonaparte, et son fils le prince Napoléon étaient reçus par le roi.

Après trente-trois ans d'exil, le dernier frère de l'empereur rentre dans cette patrie qu'il a longtemps servie et toujours aimée. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement a compris enfin que la loi de proscription qui avait frappé, en 1816, la famille de Napoléon a fait son temps. Cette réparation tardive n'est pas complète, mais nous espérons que le gouvernement achèvera son œuvre. Il sait ce qui lui reste à faire pour enlever à l'étranger ces débris dispersés de notre grande époque impériale. La France, à cet égard, n'a

qu'une opinion; elle n'oublie pas que le prince Jérôme a été un de ses plus fidèles et de ses plus braves défenseurs.

ALGÉRIE. — M. le duc d'Anjou a débarqué le 5 à six heures du matin à Alger, où il va prendre possession de son gouvernement général. Dès que le canon eut signalé le vaisseau en rade, les autorités civiles et militaires se sont immédiatement réunies au palais du gouvernement, d'où elles se sont rendues, ayant M. le général Bedeau à leur tête, au débarcadère de la marine pour recevoir le prince. MM. le lieuten-

nant général Bedeau, le directeur général des affaires civiles et le contre-amiral commandant la marine, s'étaient transportés à bord du *Labrador*. Un banquet, des discours et un bal ont rempli cette journée.

Un ordre du jour du prince annonce que M. le lieutenant général Changarnier, mis à sa disposition par décision royale, est par lui investi du commandement de la division d'Alger.

SÉNÉGAL. — M. le capitaine de corvette comte de Gra-



S. E. le cardinal Gabriele Ferretti, premier secrétaire d'Etat de S. S. Pie IX.

mont, gouverneur du Sénégal et dépendances, est mort à Saint-Louis à la fin d'août. Cet officier supérieur a succombé à une fièvre pernicieuse dont il avait contracté le germe dans un voyage de trente-cinq jours effectué par lui dans le haut du fleuve, voyage qu'il avait poussé jusqu'aux cataractes du Félon, et qui avait pour objet divers arrangements politiques et commerciaux d'un grand intérêt pour les affaires de la colonie. M. le comte de Gramont a donc péri victime de son dévouement aux devoirs de ses fonctions.

Peu de jours après lui a succombé à la même maladie M. Caille, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, qui avait accompagné et secondé activement le gouverneur dans cette excursion. M. Duchâteau, chef de bataillon, a pris par intérim les fonctions de gouverneur.

TAIRI. — On a reçu des nouvelles de Papéti jusqu'au 15 juin. Le commandant Lavaud, installé par l'amiral Bruat, parti pour France le 31 mai, cherchait par tous les moyens à se concilier l'affection de la reine Pomaré, qui est

respect de l'entente cordiale, et que l'empereur de Russie laissera jouer dans tous les temps à Pétersbourg par considération pour l'esprit français. A ce sujet, voici une petite anecdote qui vient à point.

Lorsque le *Verre d'eau*, imprimé de la veille à Paris, arriva à Pétersbourg, l'empereur désira le voir jouer, et le demanda à madame Allan, en levant tout de suite, à la manière de Louis XIV pour *Tartuffe*, l'interdiction que la censure russe, qui n'est pas plus sensible que la nôtre, avait déjà lancée sur l'ouvrage. Cependant l'ambassadeur d'Angleterre l'ayant appris, courut au palais, réclamant du monarque, pour la susceptibilité britannique compromise, la même satisfaction obtenue à Paris par lord Granville. « Vous savez, milord, répondit l'empereur, combien je suis facile pour ces choses-là, j'ai donné ma parole et je ne voudrais pas y manquer, même pour une comédie; cette pièce est charmante et m'a paru très-inoffensive; soyez assez bon pour la lire, et je me persuade que vous la verrez du même œil que moi, en vous montrant moins timoré que mes censeurs. »

Les représentations de cette pièce devant avoir lieu au bénéfice de l'actrice française et de ses camarades, madame Allan comprit qu'il y allait de leur fortune et de leur succès auprès de l'empereur, et elle fit demander à lord... la permission de lui lire le *Verre d'eau*. L'aspirante comédienne avait sondé les écueils diplomatiques de l'ouvrage; aussi déploya-t-elle dans cette lecture toutes les ressources de son talent fin et délicat: les mots trop vifs étaient supprimés, les nuances trop tranchées se trouvaient adoucies; elle minauda les demi-yeux de la reine, dissimula les éclats de la duchesse et l'impétuosité de ses apostrophes; elle sut ménager ses mots, régler ses regards et ses gestes et employer avec bonheur toutes les conquêtes du débit dramatique, si bien qu'arrivé à la scène capitale du dénouement, le Talleyrand britannique s'écria: « La malheureuse reine! et cet homme sur la fenêtre, comment va-t-il en sortir? — Marié, milord, mais laissez-moi finir. — Je compte bien, madame, que vous m'accorderez une seconde lecture. — Vous voulez dire une seconde représentation. — Volontiers, et je cours dire à l'empereur que ses censeurs sont des ânes. » Et c'est ainsi que l'empereur apprit de la bouche de l'ambassadeur que la spirituelle comédienne lui avait fait avaler le *Verre d'eau*.

Nous causons théâtre: la semaine pourtant ne le mérite guère. Elle a enfanté deux vaudevilles assez minces: au Palais-royal, *la Recherche de l'Inconnu*, et le *Premier malade*

au théâtre de la Bourse. La recherche de l'inconnu qui a perdu son portefeuille garni de cinquante mille francs occupe beaucoup l'honnête Drouet; cet excellent homme su lire avec fruit l'article éduifiant de notre code, qui assimile au voleur le détenteur de trésor; il n'a donc ni paix ni trêve jusqu'à ce qu'il ait découvert le propriétaire de l'effet perdu. Il affiche sa trouvaille, et aussitôt il voit accourir la foule des importuns et des escrocs; tous visent au portefeuille: chassés par la porte de la probité, ils rentrent par la fenêtre de la convoitise. Le neveu de l'homme vertueux se met de la partie et voudrait aussi tâter de la curée; poussé à bout par ces assauts réitérés, l'honnête Drouet prend une résolution qui fait plus d'honneur à son bon cœur qu'à son jugement: il livre le magot à un brave homme

criblé de dettes; sitôt pris, sitôt perdu. Mais livraison faite, voilà l'inconnu qui se fait connaître, et le propriétaire perdu qui

pour rire, et après avoir parcouru plusieurs poches, les billets de banque rentrent dans celle de leur propriétaire légitime. Le théâtre de Berquin compte plus d'une pièce de ce genre, qui n'est pas toujours le genre amusant, et l'on attendait mieux de M. Léon Laya, qui s'est fait avantageusement connaître par des succès de bon aloi. Quant au *Premier malade*, c'est une nouvelle édition de l'historiette de ce docteur en herbe qui court après son premier malade, et qui se trouve avoir donné une consultation pour la fièvre et la pleurésie de monsieur Médor.

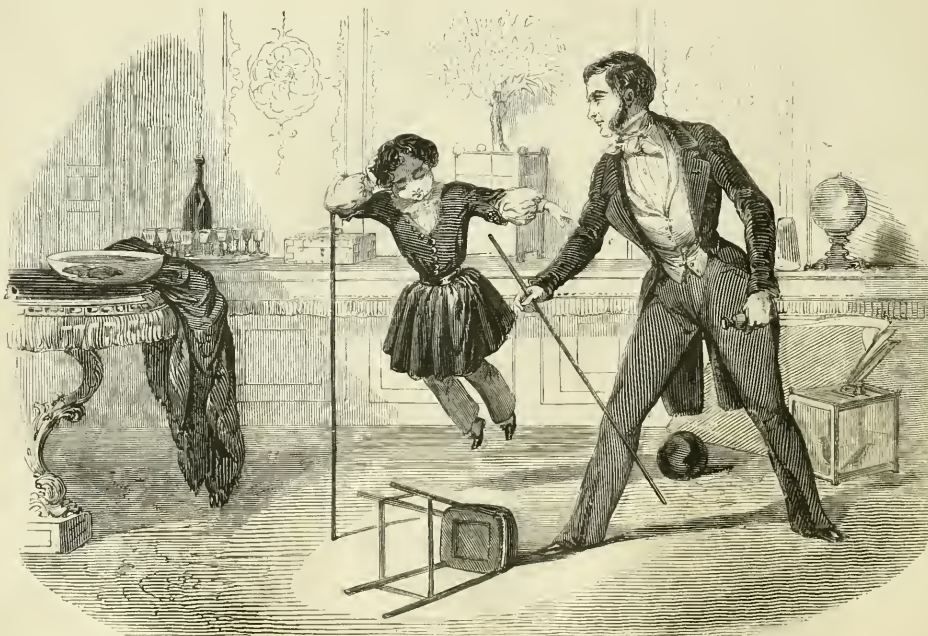
Et puisque nous en sommes encore à dresser le bilan des distractions de la semaine, comment ne pas accorder une mention honorable aux tours d'adresse de Robert Houdin? *L'Illustration* reproduit un de ces merveilleux tours: c'est Robert Houdin fils couché dans le vide et affectant la position horizontale. Qu'est-ce qui le soutient ainsi dans l'espace? Une force occulte, un génie sans doute, et qui n'est autre que le génie de son père. L'enchanteur Merlin, l'ingénieur Paracelse, Swedenborg le diabolique, Bosco qui escamotait son monde séance tenante, Cagliostro même, l'homme à la fiole merveilleuse qui ressuscitait les morts, n'étaient pas de plus grands sorciers que Robert Houdin. Celui-ci connaît tous vos secrets: le présent et l'avenir n'ont point de mystère pour lui; il possède un instinct divinatoire qui ne le trompe jamais; le malicieux lutin de la prestidigitation lui a soumis le monde invisible. Je ne vous parle pas des objets qui d'eux-mêmes changent de séjour et de poche sur l'ordre du magicien, ni des bougies qui se promènent, ni des portraits qui parlent; nous passerons également sous silence la surprise de la seconde vue et le miracle de la multiplication des fleurs; je ne parlerai pas davantage de cette bouteille unique, d'où s'échappent à flots pressés toutes les liqueurs en arc-en-ciel: les bleues, les blanches, les jaunes, les noires et les vertes; mais chaque soir une foule *idolâtre* emplit la salle: quel tour d'adresse vaudrait celui-là? et tous les soirs encore cet admirable Robert Houdin fait de l'or avec une fiole et un jeu de cartes: Trouvez-moi un plus grand sorcier!

La presse anglaise, dont on connaît la verve d'invention drolatique, ne cesse pas de marier mademoiselle Jenny Lind et le démarier. Ces épousailles imaginaires n'ont point d'autre origine que le dépit amoureux de ses innombrables soupirants. L'échelle en est longue et rien n'indique encore que l'opulente cantatrice soit parvenue aux derniers échelons. Du reste, elle n'a pas à redouter le sort de cette

fille un peu trop fière du laburiste, et le système temporaire lui a profité. Après les couteliers et les petits officiers aux gardes, elle n'en sera pas réduite à prendre un *malotru*; tout au contraire, la condition de ses adorateurs va s'améliorant, le vent de la fortune enfle plus que jamais son ballon, et la voilà bientôt arrivée dans les hautes régions matrimoniales. L'un des plus riches et des plus grands seigneurs de l'aristocratie britannique, le duc de..., aurait, dit-on, demandé sa main. On dit encore que si le noble lord avait insisté jusqu'à présent à se prononcer catégoriquement, c'est qu'il redoutait la rivalité continentale dont on a tant parlé; mais une correspondance de Stockholm, en supprimant le



Mademoiselle Céto.



Suspension aérienne du fils de Robert Houdin.

se retrouva. Les vaudevillistes n'en font jamais d'autres! Mais tout ce grand nul causé à l'honnête Drouet n'est que

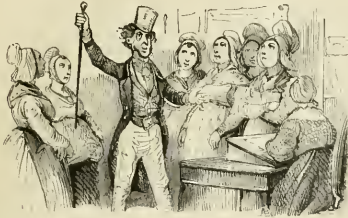
beau pasteur suédois, vient de lever ce dernier obstacle, et le mariage ne saurait manquer d'être célébré prochainement.

Les Bureaux de Nourrices à Paris.

Les femmes, qui, sous l'influence des écrits de J. J. Rousseau, avaient, vers la fin du siècle dernier, pris l'habitude de nourrir elles-mêmes leurs enfants, semblent y avoir aujourd'hui renoncé pour la plupart, et les nourrices sont tellement nombreuses à Paris, qu'elles y forment pour ainsi

dire une population à part, une classe qui a ses mœurs, ses habitudes, son costume et un caractère spécial qui la différencie de toutes les autres classes de la population parisienne. L'étude de ces mœurs particulières a non-seulement son côté pittoresque, mais encore une certaine utilité, puisque des hommes spéciaux, des médecins aussi savants que recommandables n'ont pas craint de consacrer des volumes à tout ce qui pouvait concerner cette partie nombreuse de la population si bigarrée de la capitale.

Certaines contrées sont beaucoup plus riches que d'autres



en sujets; le nombre que chacune d'entre elles peut fournir est généralement en raison inverse de la richesse du pays et de l'activité de ses relations. Dans les pays pauvres notamment, dans la haute Bourgogne et dans les cantons limitrophes de la Nièvre et du Morvan, presque toute la population féminine émigre à tour de rôle pour venir nourrir les enfants de la capitale ou de ses environs. C'est ce qui, en terme du métier, s'appelle *descendre*. Dans les pays plus riches, au contraire, où l'aisance générale imprime à la race entière une plus grande activité, les femmes, partageant avec leurs maris les soins du ménage, d'une exploitation rurale ou d'une industrie quelconque, gagnent plus par leur présence dans leur maison ou par leur participation aux travaux de la famille, qu'elles ne pourraient le faire en allant chercher une *nourriture* à Paris. Au-si compte-t-on parmi elles peu de Normandes. Les femmes de Picardie, du Vexin et de la Brie sont également en petit nombre; on en trouve cependant quelques-unes des environs de Gisors, mais c'est une population mêlée qui, généralement, est loin d'inspirer la même confiance que les Bourguignonnes. Le pays manœuvre envoie aussi un certain nombre de sujets. Aujourd'hui, du reste, toute la faveur est pour les Bourguignonnes. Ce sont aussi les plus nombreuses. Deux bureaux sur quatre ou cinq qui existent à Paris se recrutent pour ainsi dire exclusivement de femmes de ce pays. C'est parmi elles que la cour spécialement et ensuite les classes aisées de la société choisissent leurs nourrices. Pour partager au moins la faveur dont sont environnées les Bourguignonnes, les autres établissements ont soin, aussitôt qu'elles arrivent, de leur faire la plupart du temps quitter la coiffure de leur pays pour prendre le bonnet bourguignon, ou plutôt l'un des bonnets bourguignons, afin de donner le change sur leur origine.

En effet, si l'on a dit: « Le style, c'est l'homme, » on peut dire également: « Le bonnet, c'est la nourrice. » Le bonnet c'est, si l'on peut parler ainsi, le brevet, l'uniforme, le signe distinctif de l'origine et de la profession. Chaque pays, chaque ville, chaque village a son bonnet particulier qui sert à reconnaître le lieu d'où elles viennent. Quelques-unes

de ces coiffures ne manquent pas de grâce et d'originalité simplicité; quelques-unes même ont une certaine élégance. Aussi dans la toilette de ces femmes, que leur vie de campagne n'a pu préserver d'un sentiment inné de coquetterie, le bonnet est-il l'objet d'une prédilection particulière. Celle

trière régulière que celle qui consiste à passer une partie de sa vie à Paris, à faire des *nourritures*, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, et cette in dustrie est exercée non-seulement par les femmes des pauvres gens, mais aussi par celles qui trouvent dans leur pays une aisance relative. C'est en effet pour elles le seul moyen de rapporter quelque chose à l'association. Le mari travaille au petit champ, surveille les enfants avec l'aide des grands parents s'il y en a, et de son côté la femme produit de quoi ajouter au bout de l'année à l'héritage de la famille. C'est ainsi que, dans une autre classe, agissent les Auvergnats, les Savoyards, qui envoient religieusement au pays ce qu'ils gagnent, et s'imposent les privations les plus dures, soit pour arrondir leur pécule, soit pour se créer dans leur pays un petit patrimoine.



La seule différence, c'est que, pour les nourrices, elles n'ont pas de privations à s'imposer, car elles sont défrayées de tout, choyées, gâtées quelquefois, et tiennent généralement une fort douce existence dans les maisons où elles sont entrées; mais elles se croiraient déshonorées si elles ne rapportaient exactement au pays tout ce qu'elles ont reçu pendant le temps de leur *nourriture*, et cela sans qu'il en manque la fraction la plus minime. Actuellement suivons-les dans leurs pérégrinations.

Les bureaux, tel est le nom de ces établissements spéciaux qui recrutent les nourrices et se chargent d'en fournir aux familles, ont ordinairement des voyageuses pour connaître dans chaque localité les femmes qui ont l'intention de venir exercer à Paris l'industrie de nourrices. Ces relations sont très-activement suivies, à tel point que si le bureau appartient à plusieurs personnes, il y en a toujours au moins une en route ou en tournée pour reconduire des nourrices dans leur pays, et surtout pour en ramener.

qui est assez heureuse pour l'orner d'un joli ruban est secrètement l'objet de l'envie, on pourrait même dire de la jalousie de ses *payses*, qui attachent au moins autant de prix à cet ornement qu'à une robe voyante ou à un châle aux couleurs éclatantes.

Dans la presque totalité de la Bourgogne, c'est une indus-

trière de cette femme est entrée en relation avec la maîtresse du bureau ou avec ses représentants, elle ne s'appartient plus; elle devient en quelque sorte la propriété de cette femme qui ne la quittera plus un seul instant, jusqu'à ce qu'elle soit placée, et qu'elle ait reçu son salaire et le bénéfice de son industrie.



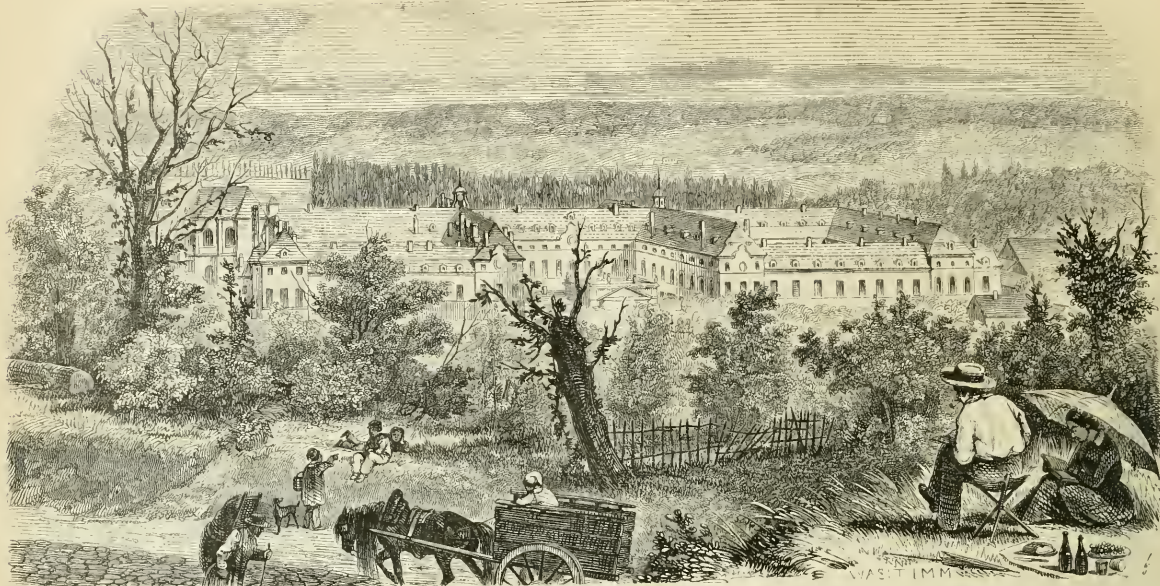
Les nourrices ont soin de se munir de certificats. Celui du maire, atteste que la titulaire est mariée et de bonne vie et mœurs. Mais il n'est pas aussi facile d'obtenir le certificat du curé. Dans beaucoup de communes les curés se refusent

à donner aux nourrices un certificat, à moins que leur enfant n'ait quatre mois au moins. L'expérience, en effet, leur a appris que les enfants qu'on faisait voyager à Paris dans un âge aussi rapproché de leur naissance, et qu'on renvoyait

quelquefois au pays quelques jours après, coulés à des mains imprudentes, étaient exposés à une énorme mortalité. Ils exigent donc que l'enfant ait au moins quatre mois. Mais, dans ce cas, les nourrices se contentent du certificat du

École militaire de Saint-Cyr.

Premier article.



Vue générale de l'École militaire de Saint-Cyr.

I. VUE GÉNÉRALE DE SAINT CYR.

La maison de Saint-Cyr a été bâtie en 1686 par Louis XIV, à la sollicitation de madame de Maintenon, pour élever deux cent cinquante demoiselles pauvres et nobles dont les pères étaient morts au service. Cette institution fut détruite en 1792, et la maison, transformée successivement en hôpital militaire, succursale d'invalides, pyriane, devint, en 1808, le séjour de l'école spéciale militaire que Napoléon avait fondée, en 1802, à Fontainebleau. Cette école fut licenciée en 1815, et rétablie seulement en 1818, sous le nom d'école royale spéciale militaire : c'est celle qui existe encore aujourd'hui.

L'école de Saint-Cyr renferme six cents élèves. Le cours d'études est de deux années. Pour y être admis, il faut avoir dix-sept ans au moins, vingt ans au plus, avoir subi un examen sur les matières indiquées par le programme d'admission, et payer une pension de 4,000 fr. Les élèves, après avoir subi des examens pour leur sortie, entrent dans l'ar-

mée comme sous-lieutenants d'état-major, de cavalerie ou d'infanterie.

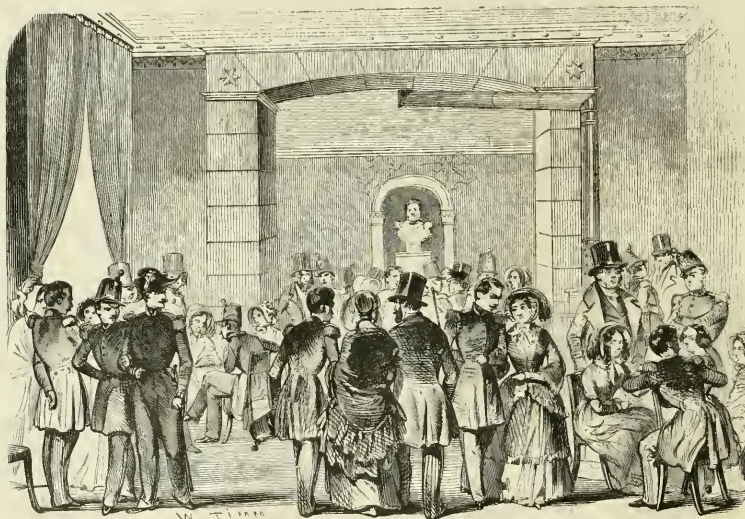
Nous allons maintenant donner une description des lieux les plus remarquables de l'établissement.

II. SALLE DES VISITES.

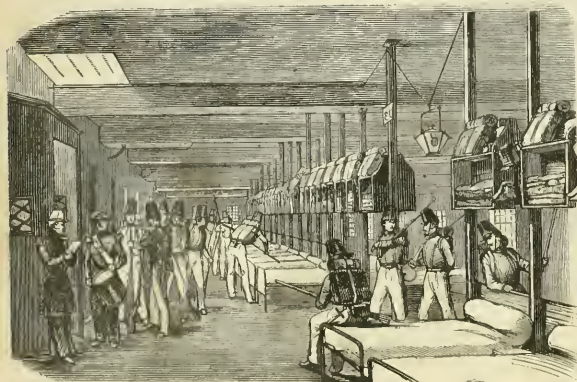
Tous les dimanches, les parents et amis des élèves sont admis à les visiter : alors affluent, dans une salle assez étroite et qui était autrefois le parloir des demoiselles de Saint-Cyr, les toilettes et les uniformes ; les pères qui viennent gronder leurs fils ; les mères qui leur glissent en cachette l'argent, le chocolat, le flacon de liqueur destinés à corriger la frugalité des déjeuners. La grande cour voisine, dite cour royale, reçoit le trop plein des visiteurs, et, pendant une heure, elle ressemble, avec sa belle allée de catalpas qui borde la chapelle, à une promenade de Paris.

III. — LES DORTOIRS.

Ils occupent les deuxième et troisième étages de cinq



École de Saint-Cyr. — La salle des visites.



École de Saint-Cyr. — Le dortoir.



École de Saint-Cyr. — Le cabinet de toilette.

corps de bâtiments. Ce sont de longues salles qui communi-
quent toutes entre elles, et qui sont partagées dans leur lon-

gueur par une cloison ouverte de trois pieds en trois pieds. |
A cette cloison sont adossés de chaque côté des lits en fer, |

an-dessus desquels sont : un casier qui renferme les habits,
et une planche qui porte le pain et le sac de l'élève. A droite



École de Saint-Cyr. — Une salle d'étude.



École de Saint-Cyr. — La salle d'armes.

du lit est une sorte de champignon qui soutient le schako, le sabre et le reste de l'équipement; à gauche est un bahut pour les menus effets. En face des lits, le long des murs, sont les râteliers d'armes. Les dortoirs, ainsi meublés, offrent un aspect assez pittoresque. Pendant la nuit, ils sont, comme toute la maison, éclairés; des adjudants et des sergents s'y promènent sans repos; enfin le capitaine de service, qui se tient tout habillé dans son cabinet, vient lui-même y faire des rondes. Les élèves y sont réveillés le matin par les tambours, qui les parcourent à grands pas en battant la diane. C'est là qu'ils font leur toilette, nettoient leurs habits, astiquent leurs armes; c'est là qu'ils passent chaque matin l'inspection des sergents-majors et des officiers de la compagnie; c'est de là qu'ils descendent, compagnie par compagnie, au coup baguette, la serviette sur l'épaule, pour aller se laver la figure et les mains aux lavoirs.

IV. — LES LAVOIRS.

Ce sont de petits bassins pratiqués en face et le long du corridor du réfectoire, et sur lesquels s'ouvrent de nombreux robinets. Les élèves n'ont pas d'autres cabinets de toilette que ce lieu ouvert à tout vent et à tout venant, encore les minutes y sont-elles comptées; mais ils peuvent s'en consoler en songeant que dans ce même lieu existaient jadis, suivant un manuscrit du dix-septième siècle, « deux grands lav-mains de cuivre bronzé d'une très-belle structure, » auxquels les demoiselles venaient, comme eux faire, leur simple toilette.



Officier en grande tenue. Tambour-major et tambour. Petite et grande tenue des élèves.

V. — SALLES D'ÉTUDE.

Elles occupent tout le premier étage de trois ailes de bâtiments et peuvent contenir chacun toute une division (l'École est partagée en deux divisions, celle des élèves de première année, celle des élèves de deuxième année). Il y en a trois, deux pour la première, une pour la deuxième division. Les élèves y sont distribués par tables de dix, et chaque table est commandée par un gradé. La salle entière est surveillée par un lieutenant de service. Les amphithéâtres, disposés dans tous les coins du rez-de-chaussée, sont mal disposés, mal aérés, étroits et incommodes. Des gradins de sapin noirs pour les élèves, une table pour le professeur, un tableau noir pour les démonstrations, des quinquets enfumés, voilà tout le mobilier.

VI. — LA SALLE D'ARMES.

Elle est située au rez-de-chaussée et n'offre rien de remarquable. C'était là, dit-on, que se trouvait le théâtre des demoiselles de Saint-Cyr; mais rien n'y rappelle Esther et ses gracieuses interprètes. On n'y entend que le jargon de l'escrime, le bruit des fleurets, les cris des maîtres d'armes dont les pieds ébranlent le carreau. Les élèves de première division y sont seuls admis.

VII. — UNIFORME.

L'uniforme de Saint-Cyr était, sous la restauration, spécial à l'École; après 1850, il fut celui de l'infanterie de l'armée; depuis deux ans, des considérations d'ordre et de discipline



École de Saint-Cyr. — Le réfectoire.



École de Saint-Cyr. — L'infirmerie.

La Rentrée des Classes, caricatures par Cham.

INSTITUTION MACAIRE.

sur 24 élèves 36 ont été
couronnés. 4000 nominations
du GRRRRRRRRAND concours!!!
L'élève Robert qui a manqué
entrera à l'école Polytechnique
fait partie de cette
institution!!!!!!



INSTITUTION BERTRAND

sur 50 élèves envoyés au concours
40 ont remporté le PRIX D'HONNEUR.
L'élève Ravinot qui avait
l'intention de se présenter à
l'école royale militaire
polytechnique de France!
fait partie de cette
institution!!!!!!



Le Puff et la Réclame.



Un élève prévoyant.



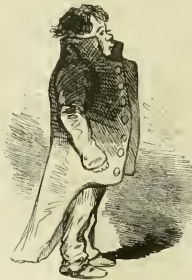
Aspect du parloir le jour de la rentrée.



EN PRESENCE DES PARENTS.
Ce cher enfant, certainement nous en sommes très-contents.



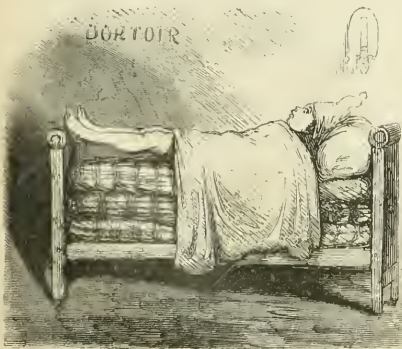
EN L'ABSENCE DES PARENTS.
Vilain poisson, voilà ce que tu mérites.



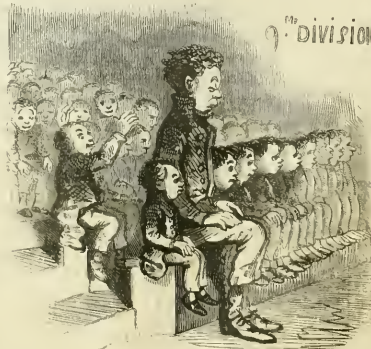
Les habits du nouveau.



Les habits de l'ancien.



Les élèves sont bien couchés. — Extrait du prospectus.



Un élève trop développée.



Très-avancé pour son âge.

La Rentrée des Classes, caricatures par Cham.



La seconde vue.



Vue de l'intérieur d'un pupitre.



La ration de bois pour toute la journée.



« Une nourriture saine et abondante. » — Extrait du prospectus.



Si le poisson est cher, il ne faut pas en acheter ; je vais les flanquer tous au pain sec.



Eh bien, messieurs ! puisque je ne puis savoir qui a cassé le carreau, chaque élève en payera un, et si jamais pareille chose se renouvelle, chaque élève en payera deux.



Messieurs, c'est dans quinze jours la fête de votre maître. — C'est cinq francs.



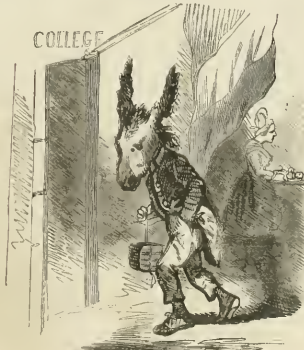
— Eh quoi ! encore deux jours de congé !
— Oui, papa. Ça ne fait que douze dans le mois.



Est-ce possible, grand Dieu ! c'est là le pantalon que je t'ai acheté dimanche.



— Mais, maman, je vous assure que je les ai lavés il y a cinq jours.



Entrée au collège.



Sortie du collège.

Modes.

A mesure que l'automne s'avance, il ne faut pas s'attendre à de grandes nouveautés dans la parure; quelques innovations plus claudes servent seulement à faire attendre les nouvelles créations de l'hiver. C'est le moment où l'on fait les toilettes d'été, et les frais d'invention se bornent généralement à joindre aux capotes de tulle et de crêpe quelques dentelles supplémentaires; les mantelets blancs ou de couleurs tendres cèdent la place aux par-dessus et aux cachemires, bien plus capables de combattre la fraîcheur des matines et des soirées.

La soie est la seule étoffe de mise en cette dernière saison, et parmi les couleurs foncées, les nuances Lavallière, vert olive, puce, marron et gros vert paraissent accueillies avec une faveur



plus marquée; quand ces nuances sont destinées à être portées en redingotes, on choisit de préférence celles qui sont rayées de filets droits ou ondulés plus clairs ou plus foncés.

Le velours commence à remplacer la pamestenerie, et nous citerons comme très-élégante une garniture de robe à brandebourgs formés chacun de trois velours tagés de largeur et rattachés par de petits nœuds en velours; ces brandebourgs diminuent de hauteur à mesure qu'ils se rapprochent de la ceinture, et ils s'évasent au contraire en remontant sur le corsage.

Pour les quelques beaux jours qu'on peut espérer encore, nous conseillerons les toilettes qui forment le sujet de notre gravure.

La première se compose d'un chapeau de paille d'Italie orné de plumes de coq, dont la passe est garnie en dessous de tulle blanc; redingote en tulle rose, garnie sur le devant de boutons d'échiquetés en étoffe pareille; mante espagnole aussi en tulle rose, bordée tout autour d'une dentelle noire posée à plat en galon et garnie au bas d'une autre dentelle noire haute et française en volant.

La seconde toilette, plus simple, consiste en une capote de crin doublée en tulle et garnie d'une branche d'aulépine en fleur; la robe en mousseline blanche garnie de volants brodés se rattache à la taille par une ceinture de large ruban en tulle blanc; une écharpe de cachemire des Indes sert de complément à cette toilette du plus excellent goût.

Les grandes chasses qui ont terminé les opérations du camp de Compiègne et les courses d'automne de Chantilly ont

mis en évidence les costumes d'amazone, toujours d'une grande simplicité pour Paris, mais que la fantaisie s'est plu à varier pour la campagne de mille manières différentes; nous en avons vu en nankin à broderies blanches, en étoffes à carreaux, que remet en faveur le récent voyage de la reine d'Angleterre en Ecosse, et enfin un drap léger couleur leurre soutache de même couleur; les vastes jupes sont reconvertes de vestes à grandes basques rondes ou carrées, dont la forme est empruntée aux habits de chasse des rois de Louis XIII et de Louis XIV; l'imitation cependant s'est arrêtée à la coiffure; le feutre à grands bords et le petit tricorne ont été bannis de côté, l'un à cause de son aspect trop théâtral, l'autre à cause de sa forme singulière; on a choisi la casquette de paille d'Italie comme plus légère et comme donnant moins de prise au vent; enfin, on nous a cité, comme complément indispensable de ce costume, un certain corset-Diane, qui, en allongeant et en amincissant la taille, laisse aux hanches toute la liberté nécessaire à suivre les mouvements du cheval; c'est à l'habileté spéciale et bien connue de madame Poisse qu'est due la coupe de ce merveilleux corset, qui garantit le corps de toute fatigue.

Quelques indiscretions des fournisseurs en vogue nous mettent à même d'annoncer pour l'hiver prochain des pelisses, manteaux et mantelets d'un goût ravissant, des coiffures d'un style tout à fait nouveau et des laçons qui feront enfin sortir les robes des formes stationnaires dans lesquelles elles ont demeuré trop longtemps.

Histoire du théâtre royal de l'Opéra-Comique; par M. EMILE SOLIÉ. — Paris, chez tous les libraires.

L'Opéra-Comique est originaire des théâtres de la Foire. Malheureusement l'histoire de ces théâtres forains est presque impossible à faire, vu l'absence des documents. Une préface en tête des œuvres de Lesage et un article du Cours de littérature de Labarpe, voilà tout ce qu'on possédait sur la matière. On a découvert récemment dans une bibliothèque particulière un petit livre extrêmement curieux, et qui manque partout ailleurs; ce petit livre est intitulé: Mémoires d'un acteur forain pour servir à l'histoire des Théâtres de la Foire. On y trouve, outre la nomenclature des pièces et la liste des troupes de comédiens par ordre chronologique, une foule de précieux détails sur les commencements des Théâtres de la Foire, sur leurs vicissitudes, sur la guerre acharnée que leur firent les trois privilèges de l'Opéra, de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne. C'est toute une liasse! Les forains se défendaient avec une opiniâtreté admirable; ils inventaient chaque jour de nouvelles ruses pour éluder les prescriptions du parlement, et, soutenus par la faveur du public, ils soutenaient cette lutte inégale, jusqu'au moment où leurs adversaires font impitoyablement raser par le pied ces théâtres rebelles. Alors même, le génie forain ne s'avoue pas vaincu. Lesage, dont le talent et la fécondité avaient enrichi ces petits théâtres, Lesage, se voyant privé de ses comédiens ordinaires, travaille désormais pour les marionnettes; l'auteur de Gilblus et de Zéroart, trahi par le privilège, en est réduit à écrire des rôles pour Polichinelle, et il obtient un tel succès, que l'on mande ses marionnettes à la cour.

Les théâtres forains ne tardèrent pas à se relever de leurs ruines. Mais comment pouvaient-ils subsister? L'Opéra avait seul, par privilège, le droit de chanter; quant au dialogue en

prose et en vers, c'était la propriété exclusive de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne. Il ne restait donc plus rien aux petits théâtres, si ce n'est la pantonime, et ils eussent fini par mourir d'inanition, si l'Opéra n'avait consenti, moyennant une très-forte redevance, à leur faire part de son privilège chanté. De cette concession naquit l'Opéra-Comique. Les Théâtres de la Foire donnaient des pièces qui n'étaient que des suites de couplets sur les airs connus. Peu à peu, les acteurs intercalaient quelques mots de dialogue entre les couplets. Mais aussitôt les procès recommencèrent: la Comédie-Française était intouchable. — Cependant, la Comédie-Italienne, moins inhumaine ou plus nécessaire, vint se fonder avec les forains, et leur apporta son privilège de dialogue. Deux grands seigneurs, les forains abandonnèrent leurs tréteaux de Saint-Germain et de Saint-Laurent, pour venir s'établir au théâtre Favart (1762).

M. Emile Solié, l'historien de l'Opéra-Comique, a passé assez rapidement sur la question d'origine; il s'est contenté d'en éclaircir les principales obscurités, et de résumer les faits importants des annales foraines. Arrivant à l'Opéra-Comique proprement dit, il a essayé d'être plus précis, et de donner un abrégé aussi complet que possible de l'histoire du théâtre. La difficulté pourtant ne laissait pas d'être extrême: « L'Opéra-Comique, dit M. Solié, n'a pas d'archives. Celles que les artistes sociétaires de Feytaud avaient conservées avec soin ont été malheureusement oubliées à la salle Ventadour; le naufrage du Théâtre Nautique les a submergées. De l'ancienne bibliothèque, il ne reste plus un registre, plus une brochure, plus un feuillet... » Avec beaucoup de peines et de recherches, M. Solié est parvenu à rétablir ses annales détritiques; il a consulté les mémoires, recueilli les traditions encore existantes au théâtre, retrouvé enfin une foule de détails et de noms perdus. Le nom de M. Solié rappelle un des compositeurs distingués de l'Opéra-Comique, et sans doute l'historien aura été aidé dans son travail par ses souvenirs de famille.

Nous regrettons que M. Solié se soit borné à un abrégé. Telle qu'elle est, cependant, sa brochure, écrite avec esprit, offre une lecture intéressante, et suffit à donner une idée exacte de l'histoire de notre second théâtre lyrique.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Rapports généraux des travaux du conseil de salubrité, pendant les années 1840 à 1845, inclusivement, publiés par ordre de M. le pair de France, préfet de police. En 2 vol. in-4° de 532 pages. — Paris, Bouquin.

Voies de communication aux Etats-Unis. Etude technique et administrative; par HENRI STUCKLE, ancien directeur des chemins de fer d'Alsace. (Années 1842-1845.) Un vol. in-8° de 480 pages, avec une carte et 6 tableaux. — Paris, Carilian-Guey et Victor Dalmon.

Actes du Congrès de vigneron et de pomologistes français et étrangers. Cinquième session tenue à Lyon en août 1846. Un vol. in-8° de 648 pages. — Paris, Dusacq.

HISTOIRE, GEOGRAPHIE, VOYAGES.

Documents historiques inédits, tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives et Bibliothèques des départements, publiés par M. CHAMPOLLION-FIGÉAC. Tome III, première partie: Rapports et Notices; deuxième partie: Texte des documents. Un vol. in-4° de 672 pages.

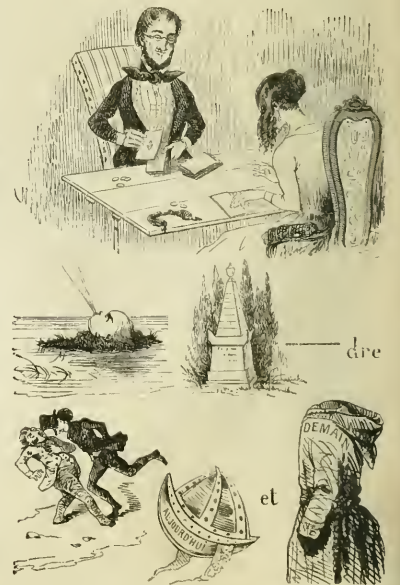
Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique. — Mélanges historiques.

Géographie départementale, classique et administrative de la France, contenant, etc., publiée sous la direction de M. BAUOIN et de M. QUANTIN. Département de l'Indre. Un vol. in-12 de 220 pages, avec une carte. — Paris, Dubouché, Le Chevalier.

La réimpression du *Moniteur*, quoique dans un format plus commode que l'édition originale, semblait être une entreprise téméraire. Néanmoins le succès a justifié l'audace de l'éditeur; preuve qu'il y a encore en France un sentiment resté fidèle au souvenir des actes par lesquels s'est accompli notre régénération politique et sociale. Ce n'est pas un des faits les moins curieux de ce temps que celui d'un journal conservateur s'avisant de donner en prime, à ceux qui veulent devenir ses abonnés, cette histoire d'un temps si différent du nôtre, des modèles de dévouement et d'héroïsme si opposés aux exemples que le journal conservateur enregistre avec approbation. Cependant cette contradiction lui réussit. Mais que deviendra le journal conservateur quand le *Moniteur* sera épuisé et qu'il ne lui restera pour alimenter le public que l'enregistrement de la gloire contemporaine? On arrivera-t-il si le *Conservateur* n'a plus que sa propre histoire pour intéresser les abonnés? Il est vrai que si cette charmante feuille a besoin d'avoir des abonnés pour être utile, elle n'en a pas besoin pour vivre; on le voit bien.

Les classes de chant, de solfège et d'harmonie ont recommencé le 15 de ce mois chez M. Fanseron, rue Hauteville, 21.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS. L'or est une divinité qu'on encense.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste, aux Messageries, chez tous les principaux libraires de la France et de l'étranger, et chez les correspondants de l'Agence d'abonnement.

JACQUES DUBOCHET.

Firé à la presse mécanique de LACRAPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.